



### Le mot du Maire :

Les travaux et les investissements prévus en 2017 ont été réalisés. Nos objectifs en matière budgétaire, le budget 2017 s'est soldé par un excédent de gestion. Ce qui nous permet de reconstituer une capacité d'autofinancement nécessaire pour poursuivre nos investissements. Le taux d'endettement reste élevé et laisse peu de marge pour des investissements et des emprunts nouveaux.

Ces résultats reposent sur une maîtrise des charges et la recherche de ressources nouvelles. Cela permet de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, en attendant de connaître les conséquences des réformes engagées par le gouvernement en matière de taxe d'habitation.

Le budget 2018 prévoit la poursuite du plan d'action mis en œuvre en 2016 : priorité à l'action publique, sécurité et amélioration de la voirie, mise aux normes, amélioration des bâtiments publics, du cadre de vie et de l'environnement. Les efforts consentis depuis deux ans nous permettent d'envisager le lancement de deux nouveaux chantiers à l'horizon 2018-2020 : la réhabilitation et l'accessibilité de l'école élémentaire ; la préparation des travaux qui viendront en accompagnement du projet assainissement collectif, schéma des eaux pluviales, enfouissement des réseaux.

La réalisation d'actions repose sur notre capacité à dégager des ressources nouvelles, certaines dépenses sont incompressibles pour continuer le service public. Nous espérons que la vente du bar et celle du bus nous aident à financer ces nouveaux projets.

Pour faire un bilan de mandature à deux ans de sa fin, je vous propose de tous nous retrouver pour une réunion publique le 13 juin 2018.

Après un hiver pluvieux et rigoureux je vous souhaite à toutes et tous un printemps et un été ensoleillés. N'oubliez pas de consulter l'agenda et de retenir les dates des manifestations et rencontres à venir sur notre commune.

Le Maire  
Christine BOUYER

### VIE DES COMMISSIONS

#### Bâtiment / voirie :



Des travaux d'urgence et d'amélioration sont à réaliser sur la voirie communale. En effet, certaines voies sont très endommagées. Les devis reçus et retenus par la commission s'élèvent à 22 500,00 € H.T., soit 27 000,00 € T.T.C. Ces

travaux représentent une charge difficilement supportable pour notre commune, nous sollicitons le Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle, pour le financement des travaux nécessaires à la remise en état de ces voies.

#### Développement durable :



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) entre dans la phase concrète du projet, résultat des études menées l'année passée. Il faut maintenant dessiner notre village pour les années à venir : axes de circulation, préservation et

création d'espaces publics, possibilités d'extension, densité des constructions, préservation des zones naturelles et agricoles, espaces de transition entre l'urbanisation et ces zones. Ce travail s'étendra sur le prochain semestre, alors viendra le temps de la transcription écrite et réglementaire.

#### Mairie

##### Horaires d'ouverture :

**Lundi, mercredi, jeudi** : 9 h 00 - 12 h 00

**Vendredi** : 14 h 00 - 17 h 30

**Samedi** : permanences des élus  
sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00

**Fermée le mardi** / Tél. : 05.46.51.00.45

courriel : [mairie@marsais.fr](mailto:mairie@marsais.fr)  
[accueil@marsais.fr](mailto:accueil@marsais.fr)

#### Agence Postale

##### Horaires d'ouverture :

**Du lundi au jeudi** : 9 h 15 - 12 h 00

**le vendredi** : de 9 h 15 à 11 h 30

Tél. : 05.46.41.53.24

## Collecte des déchets :

**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir

### - Informations Cyclad :

Il y a maintenant plus d'un an que la collecte de nos déchets ménagers a été totalement réorganisée par Cyclad avec la mise en place des bacs individuels, la collecte

des emballages recyclables toutes les semaines. Les résultats en faveur du tri et de la réduction des déchets sont très positifs, la collecte des emballages a progressé de 35%, les ordures ménagères non recyclables ont diminué de 20%. Il reste néanmoins des améliorations à apporter :

- ¼ d'emballages recyclables sont jetés dans les poubelles au couvercle vert foncé,
- La présence d'emballage sur la voie après la collecte a été signalée à Cyclad qui va apporter des modifications techniques à ses véhicules de collecte,

- Les bacs restent trop longtemps sur les trottoirs : **veiller à respecter les jours de collecte.**
- Site [www.cyclad.org](http://www.cyclad.org) et renseignements au 05 46 07 16 66.

## L'inventaire des zones humides va commencer avant l'été 2018 :

Dans le cadre du PLUih, la réalisation d'un inventaire communal des zones humides est obligatoire. Le cabinet DCI Environnement a été retenu par la Communauté de Communes Aunis Sud qui finance cette étude.

Lors de la première réunion du 6 mars 2018, le groupe d'acteurs locaux (GAL) constitué par la commune pour poursuivre ce travail a pu prendre connaissance de l'organisation et des différentes étapes de l'étude ainsi que des critères d'identification des zones humides.



Réunion GAL du 6 mars 2018



**Prochaine étape : une réunion d'information publique** destinée aux exploitants agricoles et propriétaires fonciers et au-delà à tous les habitants de notre commune intéressés par ce sujet **se tiendra le 24 avril de 16 h 00 à 18 h 00 au chat d'eau. Son objectif** : prendre connaissance des critères utilisés pour définir une zone humide.

## Arbres Arbustes et Haies Obligation de taille et élagage :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées. Les arbres, branches et racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire et ne doivent en aucune façon empiéter sur le Domaine Public. Dans les zones urbanisées les plantations ne doivent pas gêner le passage des piétons et des véhicules et cacher les panneaux de signalisation.



## Cimetière et entretien des tombes :

L'état d'abandon de certaines tombes présente des risques pour la sécurité, la salubrité et un aspect général peu agréable. Dans les prochains mois la mairie se rapprochera des familles afin de préserver ce patrimoine local. Une attention particulière sera portée au carré des enfants.

## Affaires scolaires :



Un nouvel enjeu pour le service de restauration scolaire : La lutte contre le gaspillage alimentaire. Parmi les moyens mis en œuvre pour la période 2017-2020 plusieurs mesures concernent les restaurations collectives : l'information et l'éducation à l'alimentation, la formation pour les professionnels de la restauration.

Jeter un aliment est un geste facile, mais il a fallu le produire, le transformer, le conditionner, le transporter, le cuisiner. Les coûts environnementaux et financiers sont lourds.

Depuis octobre 2017, Nathalie Savignat, responsable du restaurant scolaire, relève le défi de diminuer la quantité de





### Séance du 19 février 2018 :

- Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes dressés par le receveur.
- Vote du compte administratif 2016 (budget principal et budgets annexes).
- Affectation des résultats.
- Révision des tarifs communaux.
- Modification du temps de travail d'un agent.
- Demande de subvention – Schéma directeur des Eaux pluviales.
- Autorisation de signature – Convention ENEDIS.

### Séance du 12 mars 2018 :

- Examen et vote du budget principal et des budgets annexes 2018.
- Taux des taxes pour 2018.
- Demande de subvention au titre des amendes de police.
- Demande de subvention voirie au Conseil Départemental.
- Réhabilitation de l'école élémentaire – Lancement de la consultation.

déchets. Ses actions portent sur la quantité cuisinée, le mode de cuisson et la qualité.

Chaque jour les restes de repas sont pesés en présence des enfants qui se prenant au jeu contrôlent le poids. Finir son assiette n'est pas le seul moyen de réduire les déchets, les quantités cuisinées ont été réévaluées, adaptées à l'âge des convives. La cheffe privilégie de plus en plus la cuisson à basse température. Cette gestion de la quantité a permis d'augmenter la qualité et de remplacer les produits surgelés par les produits frais. Le cercle vertueux est enclenché moins de déchets plus de qualité, plus de qualités moins de déchets. Les déchets organiques dus à la consommation de légumes frais se traitent par compostage. La lutte contre le gaspillage est l'affaire de tous, des professionnels de la restauration, des enfants et des parents qui informent de la présence ou pas de leur enfant à la cantine.

**La production de déchets relève donc bien sûr de la gestion, mais aussi et surtout de l'éducation.**



### Ce que les enfants en disent :

**Timéo et Mathieu :** « Concernant le gaspillage alimentaire de l'école de Boisse, il faudrait que tous les élèves mangent ce qu'ils ont dans les assiettes que Nathalie leur sert. Pour que l'on sache tout ce que l'on gaspille, on pèse tous les aliments que l'on jette à la fin du repas. Si les enfants n'aiment pas trop, il faut qu'ils goûtent une fourchette. Mais il faut aussi ne pas trop en mettre dans les assiettes. »

**Norman :** « À la cantine, il y a de nouvelles affiches. Par exemple il y a une histoire avec Cendrillon et d'autres personnages de contes, avec des phrases pour moins gaspiller. A la cantine, on mange bien, j'aime tout ce qu'on mange. On jette de moins en moins de restes. On les pèse à la fin et il faut en avoir le moins possible. Et on rigole bien aussi. »

### Affaires culturelles :

#### **Fanfare itinérante :**

Guillaume Lécuyer, professeur de musique, intervient à l'école du Bois Hardy dans le cadre des actions culturelles du conservatoire de musique de Surgères. Douze enfants découvrent durant une heure les six lundis de février et mars les instruments à vent : trompette, corne, tuba.

#### **Ce que les enfants en disent :**

« Merci pour la fanfare. Je trouve que c'est chouette ! Et puis le corne c'est pas mal ! » **Gabriel**

« On voulait dire que les impôts servent à payer le Conservatoire pour que les enfants de l'école de Boisse s'amuse avec les instruments à vent. Il y a trois groupes : le corne, le tuba et le trombone. Dans chaque groupe, il y a 4 enfants. Nous, on fait partie des cornes. On commence à jouer avec les pistons ! » **Inaya et Romane**

« Dans la fanfare, il y a tuba, corne (une sorte de petite trompette), trombone. Ce sont des instruments à vent. Ils sont en cuivre, sauf le trombone qui est en plastique. Le musicien qui vient nous apprendre s'appelle Guillaume. Pour faire vibrer ses lèvres, il faut faire comme si on postillonnait ! Puis le tuba vibre et ça fait le son. » **Soline, Solana, Virginie, Maxence**



## 1914 - 1918 : Célébrer la paix. :

Voix d'Aunis créé le spectacle « Pace 14/18 vers une conscience de la Paix » qui réunira comme pour Cocktail d'Opéra les artistes, les enfants de l'école et tout choriste souhaitant participer au récital.

Infos utiles

### Inscription au centre de loisirs :

du 09 juillet au 8 août.

Renseignements : 05 46 51 75 14

[alshstsatmarsais.over-blog.com](http://alshstsatmarsais.over-blog.com)

### Inscription à l'école en 2 étapes : enfant né en 2015

1/ Inscription en mairie du 16 au 26 avril et du 14 au 31 mai - tél.: 05.46.51.00.45.

Documents à apporter : livret de famille + justificatif de domicile + pièce d'identité des parents.

2/ Inscription à l'école à partir du 23 avril - le vendredi sans rdv de 9 h 00 à 16 h 00 - le lundi, mardi et jeudi sur rdv à partir de 15 h 30 - tél.: 09.67.16.41.91.



## VIE DES ASSOCIATIONS

### Les Seniors Actifs :

Nouvelle année inaugurée avec l'équipe sympathique de la maison « Proconfort » autour d'une gamme de produits innovants et efficaces ; déjeuner et moult cadeaux offerts... Puis l'Assemblée générale du 27 janvier a réuni 35 personnes et fait le point sur la bonne santé du club ! La galette traditionnelle et le pot de l'amitié ont clôturé l'après-midi. La visite de l'Enilia Ensmic de Surgères le 15 février, fut pour beaucoup une découverte bien que locale et pourtant ignorée ! Et puis le 1<sup>er</sup> mars, après-midi « cocooning » pour apaiser tensions, petites douleurs avec douceur. Le 15 mars, les anniversaires du trimestre fêtés autour d'un cassoulet avant de partager le Repas de la Mer avec le club de St Saturnin, le 24 mars. Sortie Journée découverte de Talmont sur Gironde le 12 avril. Puis notre sortie annuelle avec St Saturnin, nous emmènera au zoo de Beauval, le 26 avril.

Pour la fête des mères, Surprise, paillettes, et féerie au cabaret « Castafiore » doit nous faire rêver ! Les mamans sont bien sûr conviées (27 mai). Puis nous aborderons l'été sur le Bernard Palissy remontant la Charente jusqu'au moulin de la Baine à Chaniers pour y déjeuner. Début août, nous organiserons un nouveau pique nique surprise afin d'attendre la rentrée. Et bien sûr les activités traditionnelles du club, jeux, belote, scrabble, lecture, loisirs créatifs vous attendent ! À bientôt !



## Agenda :

### AVRIL 2018 :

**Mardi 03 avril** : Permanence du Foyer Rural de 10 h 00 à 12 h 00, salle des Marronniers.

**Samedi 07 avril** : Permanence du Foyer Rural de 10h00 à 12h00, salle des Marronniers.

**Samedi 07 avril** : Section théâtre à 14 h 00, salle des Marronniers comme chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois. Foyer Rural.

**Vendredi 13 avril** : Conseil d'Administration du Foyer Rural.

**Mardi 24 avril** : Réunion publique zones humides.

### MAI 2018 :

**Mardi 8 mai** : Commémoration à 10 h 30 au monument aux Morts. Suivi d'un vin d'honneur.

### JUIN 2018 :

**Dimanche 10 juin** : Randonnée du printemps et journée détente à Migré - Foyer Rural.

**Mercredi 13 juin** : Réunion publique « bilan de 2 ans de mandature ».

**Samedi 23 juin** : La fête de la musique - Place de l'église à partir de 19 h 00. Scène ouverte suivie d'un karaoké. Restauration et buvette sur place. Renseignements Nathalie PAPIN-BODET 06.16.08.84.26 Stéphanie GEFFARD 06.72.80.49.97. ou [coeurdescene@sfr.fr](mailto:coeurdescene@sfr.fr).

**Dimanche 24 juin** : Vide-greniers/brocante avec expositions de cycles anciens et de tracteurs. Foyer Rural.

**Vendredi 29 juin** : Fête de l'école à 18 h 00 à l'école suivi d'une soirée organisée par l'UPEM.

### JUILLET 2018 :

**Samedi 07 juillet** : Permanence du Foyer Rural de 10 h 00 à 12 h 00, salle des Maronniers

**Vendredi 13 juillet** : Fête nationale au Chat d'Eau. Restauration sur place et le traditionnel Feu d'artifice.

### SEPTEMBRE 2018 :

**Samedi 01 septembre** : Porte ouverte du Foyer Rural avec adhésion pour la saison 2018/2019 de 09 h 00 à 12 h 00.

**Samedi 08 septembre** : Dès 11 h 00, assemblée générale du Foyer Rural suivi d'un pique-nique géant avec accueil des nouveaux adhérents à 15 h 00.

## Numéros Utiles :

**EDF / ENEDIS** : 09.72.67.50.17 / site internet : [www.erdf.fr](http://www.erdf.fr)

**Eau** : RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : [www.rese.fr](http://www.rese.fr)

**Déchets** : 05.46.07.16.66 / site internet : [www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com)

**Urbanisme CDC** : 05.46.07.22.33 / site internet

<http://aunis-sud.fr/vivre-en-aunis-sud/urbanisme/>

**Syndicat des Eaux (Assainissement individuel)** :

05.46.92.40.30 / site internet [www.sde17.fr](http://www.sde17.fr) rubrique

«informations pratiques» / «assainissement individuel»

Crédit photos : Mairie de Marsais / Conception, réalisation, impression : DécoPUB Surgères 17700 : Tél. : 05.46.52.88.13